

*bulletin
municipal*

20 ANNIVERSAIRE
DES VILLAGES BOTANIKUES
DE LA DROME

CHABRILLAN

n° 16 - juin 2016



Le mot du Maire

2016 est et sera une année active.

Comme vous l'avez tous constaté les travaux d'assainissement sont enfin lancés. Pour une commune comme Chabrillan, c'est une lourde opération que nous attendions depuis de nombreuses années. Nous allons enfin être conformes à la réglementation. Mais nous allons en subir les effets collatéraux avec une circulation perturbée pendant la durée des travaux et un impact financier pour les foyers raccordés. C'est malheureusement incontournable malgré l'effort du budget principal pour le contenir dans la mesure du possible. Pour l'eau potable, nous conservons comme priorité, avec le conseil municipal, la volonté d'une rapide mise en œuvre du projet d'adduction, sur l'ensemble de la plaine.

Ensuite le patrimoine public sera l'objet de nos attentions avec la fin des travaux de l'église St Julien qui retrouvera sa tribune et sa pleine capacité. Notre Chapelle St Pierre va, vraisemblablement en septembre, subir un examen par le cabinet REPELLIN de Lyon qui sera chargé d'établir un diagnostic sur l'état du patrimoine et faire des propositions.

Le quotidien des chabrillanais ne sera pas oublié puisque, d'une part la salle polyvalente et le rez-de-chaussée de la mairie seront rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite (un accueil spécifique sera possible à la mairie).

D'autre part l'adressage postal est bien avancé sur le papier et la mise en place des panneaux de route et numérotations des logements sera vraisemblablement commencée avant la fin d'année.



Ainsi, les secours aux personnes ne perdront plus un temps précieux à chercher une adresse. De même pour les livraisons à domicile. La voirie continuera à faire partie de notre attention récurrente, bien que le nouveau mode de subventionnement du Conseil Départemental marque, dans ce domaine une baisse de sa participation. Le quotidien c'est aussi le compostage collectif, c'est la signature avec la CCVD de la charte « ça bouge à la cantine » pour développer l'approvisionnement local et le bio. L'arrêt de l'utilisation des pesticides est une réalité dans notre village.

Avec le PLU nous préparons l'avenir de notre commune. Favoriser la création de nouvelles habitations, en accession à la propriété et en locatif, pérennisera notre école et un soutien à notre commerce local, nous y tenons fermement. De nouveaux logements généreront également une augmentation mécanique de nos ressources fiscales.

Préparer l'avenir de notre commune c'est aussi, comme je l'ai déjà annoncé, chercher des réponses aux trois questions suivantes: comment rationaliser l'utilisation de notre bâti public? Est-il possible d'améliorer la vie économique? Comment organiser une vie culturelle pour tous? La première étape commence avec le Conseil d'Architecture et d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) qui, le 10 juin présentera à vos élus, son diagnostic. Celui-ci, à la rentrée, servira de base à notre réflexion et décisions éventuelles.

En conclusion je renouvelle le souhait que dans cette démarche nous restions toujours attentifs à l'intérêt général et demeurons solidaires.

Bonnes vacances à tous!

Guy Audras

Mairie

La mairie est ouverte
Lundi, jeudi, vendredi
de 8h15 à 12 h.
Mardi de 14 h. à 18 h.

M. Le Maire reçoit en
mairie sur rendez-vous,
aux heures d'ouverture.

Tél. 04 75 62 60 13 - Fax. 04 75 41 14 64
Courriel: chabrillan.mairie@wanadoo.fr
www.chabrillan.fr

Bibliothèque

ouverte le mardi, mercredi et vendredi de 17h à 19h
le samedi de 10h à 12h00
juillet et août: mercredi et vendredi 17 à 19 h
samedi matin 10 à 12 h

Cafébibliothèque

Le Cafébibliothèque est ouvert de 15h à 19h
En période estivale:
le mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche
autres périodes: vendredi, samedi, dimanche
tél: 04 75 56 71 42 (aux heures d'ouverture)
www.cafebibliotheque.fr

Plan Local d'Urbanisme

- Enquête Publique -

Après beaucoup de péripéties, notre PLU s'approche du but. Lorsque vous lirez ces lignes, l'ultime étape administrative et de consultation sera en cours depuis le 13 juin et jusqu'au 12 juillet inclus. Durant cette période, vous pourrez faire part de vos remarques au commissaire enquêteur de plusieurs façons:

Directement à lui lors de ses 3 permanences en mairie:

- Lundi 13 juin de 9 heures à 12 heures
- Vendredi 1er juillet de 9 heures à 12 heures
- Mardi 12 juillet de 14 heures à 17 heures

Par courrier à son attention adressé à la mairie
Par inscription sur un registre spécial tenu à votre disposition pendant les heures d'ouverture du secrétariat.

Guy Audras

Numéros d'urgence.

| | |
|---|-----|
| Appel d'urgence européen | 112 |
| Service d'aide médical d'urgence (SAMU) | 15 |
| Police secours – Gendarmerie | 17 |
| Sapeurs-pompiers | 18 |
| SAMU social | 115 |

Opération numérotation

But:

A l'ère du GPS, il apparaît important pour les services de secours (Pompiers, Samu, Ambulances) de localiser plus précisément les habitations afin de gagner du temps.

Il en est de même pour les services postaux et la messagerie: meilleure identification pour les livreurs.

Et n'oublions pas l'accès à la fibre optique pour le haut débit internet.

Procédure:

La municipalité a mis en place une commission numérotation qui, au préalable, a choisi un nom pour chaque voie (route, chemin, impasse, rue, place). Dans la majorité des cas, les anciennes dénominations ont été conservées. Pour les autres cas, l'ancienne adresse subsistera, on y ajoutera la nouvelle.

Exemple: M. et Mme X

Rebousson (ancienne adresse)

100 Route du Parquet (nouvelle adresse)

Chaque habitation doit être identifiée. Une personne de la société SIGNA Concept de Saou, accompagnée d'élus, a procédé aux relevés GPS de chacune d'entre elles.

En ce qui concerne les numéros attribués aux maisons, la personne mandatée par SIGNA Concept a démarré du début de la voie (point 0) et a déterminé le numéro de l'habitation en fonction de la distance métrique.

Exemple: une maison située à 100 m du point 0 aura le n° 100 (si elle est située à droite de la voie, coté pair) et sinon le n° 101 (située à gauche de la voie, coté impair).

On devrait voir la concrétisation de cette opération d'ici la fin de l'année.

Les plaques numérotées des habitations (gratuites) devront être fixées, soit sur un mur, soit sur la boîte aux lettres.

Tous les chabrilleanais seront informés, en temps voulu, des dates de permanence en mairie afin de récupérer leurs plaques.

Quant aux nouvelles dénominations des voies, la municipalité se chargera de leur installation.

Danielle Bouchet.

Prévention et secours civiques

Le vendredi 22 avril 2016, avait lieu une formation de recyclage, niveau 1 (durée: 4 heures) où 12 personnes étaient présentes sous la houlette de M. Bruno Lelièvre, sapeur-pompier et formateur.

Cette formation permet à toute personne d'acquérir les compétences nécessaires d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de premier secours.

Pour la commune de Chabrillean qui possède un défibrillateur, il était important de former des habitants à son utilisation.

Une nouvelle session, cette fois-ci diplômante (durée: 7 heures minimum) devrait voir le jour courant octobre 2016.

Le nombre de stagiaires sera de 10 personnes maximum pour un prix individuel de 55 euros.

L'inscription est ouverte aux adolescents à partir de 14 ans.

Pour tout renseignement concernant cette formation, vous pouvez contacter

Isabelle Guérin au 0651156070
ou Danielle Bouchet au 0475627191

Isabelle et Danielle



Animations à venir

- | | |
|---------------------------|--|
| 25 juin | Repas du feu de la St Jean, sur réservation (petit terrain de sport) |
| 1er juillet | Fête de l'école (Parc des Cèdres) |
| 2 juillet | Jeux intervillages, au stade de foot: Chabrillean, Divajeu et Vaunaveys. |
| 3 juillet | Chorale KIRUWA d'Allex, concert à l'église St Julien à 18 h 30, |
| 9 juillet | Spectacle « Les Butors » au Parc des Cèdres. Tout public. |
| 6, 7 et 8 Aout | Vogue annuelle: retraite aux flambeaux, concours de boules, bals, défarde. |
| 17 et 18 septembre | Journées du Patrimoine |
| 12 au 12 novembre | Salon du livre jeunesse |

Budget 2016

BUDGET GENERAL M 14. ANNEE 2016.

Guy Audras

| Section Fonctionnement | | | |
|---------------------------------------|----------------|---------------------------------------|----------------|
| Dépenses | | Recettes | |
| | | Recettes propres de la commune | |
| Charges générales (fonctionnement) | 122 250 | 3 taxes | 185 600 |
| Charges de personnel | 190 960 | Ex Taxe professionnelle | 86 500 |
| Autres charges de gestion | 67 850 | Autres taxes | 14 800 |
| Charges financières | 15 662 | locations perçues | 35 800 |
| Charges exceptionnelles | | Divers | 11 200 |
| Dépenses réelles de l'exercice | 396 722 | Dotations de l'Etat | |
| | | Compensations de l'Etat | 10 670 |
| Dépenses imprévues | 15 594 | Dotation de fonctionnement Etat | 72 400 |
| Amortissements | 12 653 | Atténuations de charges | 17 100 |
| Virement à l'investissement | 97 457 | | |
| | | Recettes réelles de l'exercice | 434 070 |
| | | Excédent exercice antérieur | 88 356 |
| Dépenses totales | 522 426 | Recettes totales | 522 426 |
| | | | |
| Section investissements | | | |
| Dépenses | | Recettes | |
| | | report excédent 2015 | 26 872 |
| | | FCTVA (Travaux 2014) | 70 921 |
| Rembt K emprunts | 91 461 | Taxe d'aménagement (Non connue) | |
| | | Virement depuis le fonctionnement | 97 457 |
| | | Amortissements | 12 653 |
| Sous total | 91 461 | Sous total | 207 903 |
| | | | |
| Voirie 2016 | 36 000 | Département | 10 479 |
| | | Département (reliquat voirie 2015) | 5 415 |
| Matériel technique (divers) | 13 350 | | |
| Douche local technique | 9 280 | Département | 526 |
| Ecole du haut (Peinture et sol) | | Département (reliquat 2015) | 638 |
| Cimetière (Columbarium) | 19 331 | Département | 3 619 |
| Mur cimetière | 37 238 | Département | 8 700 |
| Eglise St Julien - tribune | 20 900 | Département | 4 400 |
| | | Réserve parlementaire (reliquat 2015) | 20 650 |
| St Pierre - Diagnostic | 21 840 | Département | 3 500 |
| | | DRAC | 9 000 |
| Numérotation adresses | 14 070 | Département | 3 900 |
| Accessibilité mairie | 3 850 | Département | 1 090 |
| PLU / AVAP | 12 140 | | |
| Panneaux signalisation | 1 860 | Département - Amendes police | 1 500 |
| Sous total travaux | 189 859 | Sous total financements | 73 417 |
| Total général | 281 320 | Total général | 281 320 |

Quelques précisions...

Fonctionnement:

La dotation de l'Etat, comme prévu, poursuit sa baisse avec 8000 € de moins.

Par contre nous constatons que notre fiscalité (Impôts directs), sans augmentation des taxes, progresse en moyenne de 4000 € par an. Ainsi pouvons nous envisager l'amélioration de nos ressources propres dès que le PLU sera opérationnel. C'est dire que sa mise en œuvre est très importante pour la collectivité.

Investissement:

Nous percevons cette année le remboursement de TVA sur les travaux (FCTVA 70921 €) ce qui nous permet de rembourser l'emprunt de 60000 € (compris dans les 91461 €) que nous avons souscrit pour soulager la trésorerie.

Nous déplorons le changement de mode d'aide financière du Conseil Départemental pour la voirie, puisque, d'une aide de 34 % sur le montant de nos programmes précédents, nous passons à une aide forfaitaire de 10479 €. Nous sommes ainsi contraints, soit à faire moins de travaux afin de garder une quotité de subvention correspondante, soit à autofinancer dans une proportion beaucoup plus importante.

BUDGET M49 (EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT)

Nadège Naud

SECTION FONCTIONNEMENT

| TOTAL RECETTES | 110 968 |
|---------------------------------|----------------|
| Excédent antérieur reporté | 12894 |
| Vente d'eau et d'assainissement | 58300 |
| Taxes et redevances | 10100 |
| Travaux | 150 |
| Amortissement subventions | 29524 |

| TOTAL DEPENSES | 110 968 |
|---|----------------|
| Electricité + télécommunications | 4600 |
| Achats compteurs + analyses + entretien réseau | 13650 |
| charges interco Autichamp+SIGMA | 4200 |
| Titres annulés et pertes sur créances | 1400 |
| Redevance prélèvements et pollution (Agence de l'Eau) | 9500 |
| Intérêts d'emprunt | 6061 |
| Amortissement de subventions | 42575 |
| Dépense imprévues, charges exceptionnelles | 8982 |
| Virement à la section investissement | 20000 |

SECTION INVESTISSEMENT

| TOTAL RECETTES | 1091801 |
|---------------------------------------|----------------|
| Excédent antérieur reporté | 174968 |
| Virement de la section fonctionnement | 20000 |
| Subventions | 623304 |
| Emprunt d'équilibre | 141403 |
| Affectation de résultat | 89551 |
| Amortissement subvention | 42575 |

| TOTAL DEPENSES | 1091801 |
|---------------------------------------|----------------|
| Déficit antérieur reporté | 0 |
| Travaux Eau Potable et Assainissement | 1053198 |
| Amortissement Subventions | 29524 |
| Amortissement capital emprunt | 9079 |

Prix de l'eau potable 2016 applicable au 1er septembre 2016:

Prix de l'abonnement annuel à **83 € inchangé**.

Prix du m³ modifié à **1,15 €**.

Prix pour l'assainissement collectif applicable au 1er septembre 2016:

Prix de l'abonnement annuel **20 € inchangé**.

Prix du m³ collecté à **0,70 € inchangé depuis octobre 2014**, tarif imposé par l'Agence de l'Eau.

Prix du droit de branchement à **1000 € inchangé**.

Si l'ensemble des travaux sont réalisés sans imprévus, et si les taux de subventions espérés demeurent inchangés, le budget prévisionnel de 2016 prévoit un emprunt d'équilibre de **141 403 € soit plus de la moitié moins que l'année dernière!**

C'est le résultat d'un appel d'offres en dessous de l'estimation.

« Il n'est pas un site de forêt qui n'ait sa signification, pas une clairière, pas un fourré qui ne présente des analogies avec le labyrinthe de la pensée humaine ».

Honoré de Balzac

La France possède la plus grande densité de forêt d'Europe. Au cours des deux siècles précédents, la forêt, considérée comme le poumon de la planète, a presque doublé. Le prélèvement forestier annuel a été, jusqu'à maintenant, inférieur à son accroissement naturel.

Dans la Drôme, la forêt, représente une richesse fabuleuse, qu'il faut protéger, enrichir et entretenir. Le taux moyen de boisement est de 53,4 % (285,000 ha) par rapport aux 31 %, du taux moyen national. Les essences les plus représentées sont le chêne et le hêtre (32 %) et le pin sylvestre (33 %).

Les forêts privées (73 %) appartiennent à 38 000 propriétaires. La majorité possède moins de 4 ha qui sont souvent laissés à l'abandon. Les communes possèdent 14 % des forêts et l'État, 13 %.

Le bois est un combustible à énergie propre, neutre pour l'environnement, renouvelable et le moins cher. « C'est une énergie chaleureuse ». Qui n'est pas resté subjugué devant un feu crépitant avec la chorégraphie des flammes attrayantes et captivantes ?

L'enfer est parfois pavé de bonnes intentions.

Prenons l'exemple de la méga-centrale de biomasse à Gardanne. Construite a priori pour créer une



énergie « dite propre ». Pour alimenter cette centrale il faut 800 000 à 1 000 000 de tonnes de bois chaque année. Il faut rechercher ce bois dans un rayon de 400 km (jusqu'en Cévennes), certains viennent du Canada. La conséquence, c'est une surexploitation des forêts et la destruction d'habitats naturels. C'est un camion toutes les 2 minutes qui converge vers la Centrale. Finalement, le rendement ne serait que de 33 % !!

La forêt est toujours plus soumise à des enjeux et des profits à courts termes. Des femmes, des hommes proposent des alternatives viables et respectueuses de la forêt et de la vie qu'elle héberge ou qu'elle protège.



Ces hommes, ces femmes ont des compétences multiples : ils sont gestionnaires forestiers, bûcherons, débardeurs à cheval, scieurs ou charpentiers, arboristes ou paysans. Ils sont aussi conseillers municipaux, militants associatifs ou propriétaires de forêt.

Les débardeurs ont deux passions, le cheval et la forêt. Ils sont spécialisés dans les chantiers forestiers à fortes contraintes environnementales. Il existe un réseau de professionnels du débardage à cheval. Pour Florent Daloz, « il faut apprécier l'esthétique du cheval, son côté sportif, sa beauté dans ses efforts » !

En France, sept millions de fa-

milles se chauffent au bois avec une consommation moyenne de 8 à 9 stères par an. Ce type de chauffage permet d'économiser 8 millions de tonnes de pétrole.

Dans la Drôme, un collectif a créé une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne). Dans ce cadre s'est organisée l'association « Dryade » (nymph protectrice de la forêt dans la mythologie grecque).

Les propriétaires confient gratuitement, pour l'entretien, leur forêt à Dryade, pour 3 ans. Le chantier consiste à prélever 25 % des arbres. Ils évitent la coupe rase, ils éclaircissent la forêt pour la faire durer plus longtemps. « On enlève les arbres malades, on donne de la lumière aux plus beaux ». On maintient la diversité des essences, des âges et des tailles » (Pascale Laussel). Chaque année, Dryade change de parcelle pour y revenir quelques années plus tard. Le débardage s'effectue toujours avec des chevaux, venus souvent d'Ardèche.

Des privilégiés de Chabrillan ont pu assister, en janvier dernier, au travail des bûcherons avec leurs chevaux dans la petite forêt située en aval du quartier des côtes. Une conférence sur la centrale de Gardanne a été donnée au café-bibliothèque et le samedi suivant nous étions invités à visiter le chantier arrivé à son terme, beaucoup de pédagogie dans les explications et un pique-nique a clôturé la matinée.

Les bûcherons jouent un rôle essentiel. Ils bossent pour un maigre salaire. Pour remédier à cette situation anormale, les acheteurs de bois paient le bois 20 % plus cher, avancent la moitié de la somme lors du chantier. Ils reçoivent les bûches 1 an ½ à 2 ans plus tard et payent le solde. Cette organisation permet aux bûcherons d'être rémunérés décemment au moment de la coupe et non pas 2 ans plus tard à la livraison.

Références :

- « vivre avec la forêt et le bois » Pascale Laussel, 109p Relier Ed.
- « Forêt, essai sur l'imaginaire occidental » R. Harrison Flamarion Ed
- « Nature et progrès : la forêt, un trésor inépuisable ? » Pascaline Pavard

Dryade :

10 rue Archinard, 26400 Crest
Réseau Alternatives Forestières :
1 rue Michelet, 12400 Saint Afrique



Alerte, l'ambrosie revient

Branle-bas de combat, cette plante funeste et mal-faisante, est à l'origine d'une nuisance plus ou moins grave chez les allergiques de notre région. Elle doit être éradiquée autant qu'on le peut.

Tous les ans on réclame une mobilisation générale de tous les chabrillanais, pour combattre avec des moyens individuels ou collectifs cette plante malféique.

Le minimum de solidarité souhaité, c'est d'éliminer cette plante autour de chez soi. Comme tous les êtres nuisibles elles sont très reconnaissables. Agir vite avant l'apparition des graines. Regarder, identifier et arracher.

Patrick Hervé

| AMBROISIE | ARMOISE COMMUNE | ARMOISE ANNUELLE |
|--|---|---|
|  |  |  |
| Cliquez sur l'image pour agrandir | Cliquez sur l'image pour agrandir | Cliquez sur l'image pour agrandir |
|  |  |  |
| FEUILLES : Très découpées, face inférieure de même couleur que la face supérieure. Pas d'odeur quand on froisse la feuille dans les doigts | Divisées, alternes, la face inférieure est blanc argenté et duveteuse | Très divisées, couleur vert clair. Très forte odeur quand on froisse la feuille dans les doigts |



Fonçage sous la 104

Ce projet, initié par l'équipe municipale d'Alain Charrier, va permettre à notre commune d'être équipée d'un système simple, écologique et adapté à nos besoins. Il va permettre également de finaliser le PLU, étroitement lié à cet équipement.

Durant la période de préparation, l'arrivée d'une personne spécialisée, missionnée par le Conseil Départemental, a été un élément déterminant pour le montage du dossier, tant sur le plan administratif, technique que financier.

C'est donc avec beaucoup de satisfaction que les élus d'aujourd'hui ont salué l'arrivée des entreprises.

Le planning des travaux.

Depuis le mois de février, la 1ère tranche de travaux est bien engagée avec l'entreprise Chapon qui a pour mission de poser les canalisations depuis la station d'épuration (vers la famille Laure) jusqu'au déversoir d'orages, au bas du chemin piétonnier qui longe la propriété de M. Philippe André. L'entreprise doit terminer ces travaux vers fin juin, pour les reprendre après les congés d'été.

Toujours dans cette 1ère tranche du projet, la Sté IS-TEEP a débuté les terrassements de la station début juin, avec son cotraitant l'entreprise L.J.T.P.

La réalisation de cet ouvrage, y compris la pose du déversoir d'orages, devrait durer 5 mois.

Après les congés de cet été, l'entreprise Chapon débutera la 2ème phase du projet avec la pose des canalisations jusqu'en haut de la calade (bassin des Charmes). Ce sera un travail plus délicat pour l'entreprise puisqu'il lui faudra raccorder les usagers, et les réseaux du village, au fur et à mesure, avec toutes les surprises auxquelles on peut s'attendre ! Ce sera l'occasion d'écarter, si possible, un maximum d'eaux de pluies, nuisibles au fonctionnement de la station. Durée prévue : 4 mois.

Dans le village, il est certain que l'arrivée des engins va engendrer des nuisances et perturber la vie paisible des riverains. Nous leur demandons d'ores et déjà d'être conciliant avec les ouvriers, qui sont rompus à ces problèmes et agissent toujours en véritables professionnels.

Après plusieurs années d'études, ponctuées de nombreuses réunions, cet important dossier d'assainissement est (enfin!) entré dans sa phase « réalisation ».

Quelles obligations pour les habitants ?

Pour pouvoir fonctionner, la station ne doit recevoir que les eaux usées des ménages (toilettes, évier, douches, lave-linge, etc..). Les propriétaires auront donc à déconnecter, ou supprimer leur fosse septique (pour ceux qui en ont encore) dans les mois qui viennent, avant la mise en route de la station, prévue courant 2017. Il leur faudra également, déconnecter leurs arrivées d'eaux pluviales (descentes de gouttières, avaloirs, etc...) pour les envoyer dans le réseau pluvial. Ces travaux sont obligatoires pour un fonctionnement normal de la station, et éviter de la submerger pendant les orages. Chacun des foyers raccordés doit se préparer à les réaliser. A l'avancement des travaux, un contact sera pris individuellement, pour aborder les solutions techniques de chacun.

Tout comme pour le tri des déchets (ou d'autres obligations) il s'agit aussi d'une action citoyenne, qui va libérer la commune de son statut de « commune non respectueuse de l'environnement ».



Montée du village



Le long du CD 104



La main de l'homme...



Et l'eau potable ?

A ce jour, en parallèle de la canalisation d'eaux usées, le réseau d'eau potable a été renforcé depuis le poteau incendie « Bourdelin » jusqu'au stade de foot. Ce diamètre supérieur (fonte de 125) permet la prolongation du réseau jusqu'à la station d'épuration, desservant au passage plusieurs habitations.

Le diamètre de la conduite arrivant à la station (fonte de 60) permettra de desservir le quartier des Sabarots. Ce projet s'intégrera dans l'opération d'extension du réseau d'eau potable à l'ensemble de la plaine, correspondant à l'objectif de la municipalité.

L'information.

La réussite d'un tel chantier repose sur les différents acteurs de terrain (Maîtres d'œuvre, entreprises, Mairie) mais il est indispensable d'y associer les chabrilanais concernés pour qu'ils comprennent clairement le fonctionnement de tout l'ensemble, et quel rôle important ils doivent y jouer. Des courriers explicatifs seront adressés à chaque foyer et une réunion d'information sera organisée début septembre.

Ensemble, on va y arriver !

Quoi de neuf à la bibliothèque en cinq mois?

La Bibliothèque

Pas moins de 10 animations!!

L'année 2015 s'est terminée avec le spectacle "Ben's canoë". Un public conquis a partagé, à l'issue du spectacle notre traditionnelle soirée de lumières et de douceurs.

Depuis le troc de plantes d'octobre 2015 Nicole et François préparaient l'installation de la **grainothèque**. Son inauguration a eu lieu le **16 janvier**.



Ce fut un moment très sympathique. Un public averti (ou pas) a pris connaissance des modalités d'échange de graines.

Gardons à l'esprit que la grainothèque contribue à la sauvegarde de la biodiversité des plantes cultivées. Venez et soyez curieux, elle est au 1er étage!

Voulez-vous jouer avec nous ?



C'est une tradition au cœur de l'hiver, le café bibliothèque s'anime autour des jeux dans tous les espaces!

Une très joyeuse soirée fréquentée par les petits et les grands!

Le **26 février** nous étions partenaires, avec l'association café bibliothèque de la lecture théâtralisée: "**La peau d'Elisa**".



Jouons encore !!

Le **13 mars** le concours de belote a réuni les passionnés. De nombreux Chabrilanais étaient présents. Merci pour leur participation!

26 mars: St Patrick

C'est aussi une tradition. Cette année nous avons accueilli **Gillie Mac Pherson**, chanteuse irlandaise de la région de Crest.

Public nombreux et chaleureux.



Le **27 mars**, pour la brocante de l'amicale laïque, la bibliothèque avait son stand de vente de livres au kilo. Journée glaciale pour les courageuses bénévoles. Merci à elles!

Le **7 avril**: à nouveau partenaires avec l'association café bibliothèque et la mairie, nous avons accueilli **La Muse Errante**

"**Voyage au cœur de l'homme**" autour de lectures, danses et théâtre.

Différents lieux publics de Chabrilan ont accueilli les spectacles ainsi qu'un lieu privé mis à la dispo-

sition par Cyril et Ingrid Vallon.
Merci à eux pour cet accueil.

Voyage en Afrique avec Alain Morel le 8 avril. Un nombreux public de passionnés a assisté à cette conférence: l'Afrique est-elle si bien partie?

"Faire ses graines est une source infinie de partage, de plaisir et de satisfaction".

Le 29 avril la projection d'une petite partie du film pédagogique " **Semences buissonnières** " a été suivie d'un débat en présence de la réalisatrice **Martina Widmer**.

Ce film informe très précisément sur la manière de produire ses propres semences pour chacun des lé-

gumes du potager. Il est consultable sur place et peut être emprunté. C'est un outil pédagogique qui soutient la grainothèque.

Chaque mois, nous augmentons notre **grand choix de livres** par l'achat de nouveautés: romans, polars, science-fiction, biographies, botanique, BD adultes, romans jeunes, enfants... et bien sûr les prix Goncourt, Médicis...

Plus d'une vingtaine déjà depuis janvier dernier.

Nous vous rappelons que vous pouvez emprunter de nombreux ouvrages pour la modeste somme de 8 euros, tarif de l'adhésion à la bibliothèque.

Bienvenus!!!

" Lisez pour vivre " disait Flaubert... ou Au plaisir de lire...

La Bibliothèque

La 26^{ème} édition du prix des incorruptibles a mobilisé les classes de C. Massarot (GS, CP, CE) et de J.-L. Berthouze (CE, CM1, CM2) de Chabrilan grâce au partenariat de l'Amicale laïque et de la bibliothèque.

Ce prix apporte un regard différent sur le livre: objet de plaisir et de découverte pour partager la joie de lire.

Aboutissement de trois trimestres de lecture active autour de deux sélections (CP et CM1, CM2) regroupant douze ouvrages, les élèves avaient « rendez-vous aux urnes » afin de décerner le prix des incorruptibles 2016 ce mardi 18 mai à 9 heures au café bibliothèque.

Une lecture des ouvrages récompensés a clôturé la séance.

Les prix 2016 ont été attribués à:

Sélection CP:

« Le meilleur livre pour apprendre à dessiner une vache » de Hélène RICE et Ronan BADEL chez Thierry Magnier



Les enfants avec Jean-Pierre Tourraton

Sélection CM1 CM2:

« Le mystère de la grande dune » de Max DUCOS éd. Sarbacane

L'école publique

Françoise Gorce

A l'issue du conseil d'école du 10 mars dernier la directrice, Mme Christine Massarot nous informe d'une baisse d'effectif très significative.

Nous passerons de 38 à 32 élèves à la rentrée de septembre, mais cela ne devrait pas engendrer de fermeture de classe. L'effectif devrait remonter durant les 2 années suivantes: 40 élèves en 2017 et 2018.

Par contre le problème se posera au niveau de la cantine qui devra fournir le salaire de la cantinière avec un nombre de repas forcément en baisse. Afin de pallier cette diminution de repas prévue à la rentrée, il serait proposé d'ouvrir le restaurant scolaire à des adultes chabrilanais.

Le conseil municipal a approuvé la charte « ça bouge dans ma cantine » qui a pour but d'utiliser le circuit court: produits locaux et intégrer davan-

tage d'aliments bio dans la mesure du possible.

Pour la rentrée prochaine les effectifs seront les suivants:

- cycle 2 : 6 grandes sections, 3 C.P, 8 CE1 soit 17 élèves avec Mme Christine Massarot

- cycle 3 : 5 CE2, 5 CM1, 5 CM2 soit 15 élèves avec M. Jean-Luc Berthouze.

Soit un total de 32 élèves.

La cantine, toujours aussi active, vous propose le repas du feu de la St Jean le samedi 25 juin. Merci de votre présence.

La fête de l'école se déroulera vendredi 1^{er} juillet dans le cadre agréable du parc des cèdres.

Le columbarium

Pierre Gilouin



Dans le cadre de la rénovation globale du cimetière, un columbarium a été mis en place pour accueillir les cendres des personnes incinérées. Il comporte une première colonne de 6 cases, destinées aux urnes cinéraires, qui pourra être complétée selon les demandes, par d'autres cases identiques. Un 2^e socle est en attente, pour l'élévation d'une 2^e colonne dans les années à venir. Un « jardin du souvenir », pour la dispersion des cendres, et un banc pour le recueillement des familles complètent le lieu.

Le conseil municipal du 17 mai a accepté les modalités d'acquisition :

- concession accordée pour 30 ans.
- coût : redevance forfaitaire de mise à disposition = 950,00 € / case + concession au m² = 62 € (tarif actuel des concessions)

Le composteur collectif

Pierre Gilouin

Inauguré le 6 avril, le composteur collectif se situe sur la partie basse de la place Pierre Barnier.

Dans son allocution, Le Maire a rappelé toute l'importance de préserver notre planète, en nous efforçant chacun à notre niveau, d'adopter des modes de vie respectueux de notre environnement.

La mise en place de ce composteur collectif en est la réalisation palpable.

Nos poubelles contiennent 30 % de bio-déchets susceptibles d'être compostés, un potentiel énorme en terme d'économie sur le coût de la collecte des déchets.

Mme Blandine de Montmorillon de l'association « Compost et territoire » basée à Valence, est la première « maître composteur de la Drôme ».

Chabrilanaise depuis quelques années, elle a accompagné la mairie sur ce projet. Après les propos du Maire elle a clairement expliqué les clefs du compostage, les déchets à apporter et ceux à bannir, en répondant aux questions de l'assistance.

Pour un bon fonctionnement, le compost a besoin d'être brassé à chaque apport, en alternant la matière sèche et la matière humide.



Jean-Luc Berthouze, qui a suivi la formation de « guide composteur », est référent pour le village et peut donner des conseils à ceux qui le souhaitent, notamment lors de leurs premiers apports.

La commune recherche une autre personne, intéressée par cette formation.

L'équipement est en place, reste aux habitants à l'utiliser régulièrement (et correctement) pour que d'ici un an, sorte le premier compost.

Toujours des incivilités

Françoise Gorce

Nous constatons toujours des actes d'incivilité sur la commune (voir photos).

Tout cela est intolérable.

Les décharges sauvages sont interdites et passibles d'amendes (jusqu'à 1500 €).

La décharge de Germans étant fermée, nous vous rappelons que la déchetterie intercommunale d'Eurre accueille tous vos déchets.

La carte d'accès est gratuite ; il suffit de la demander à la CCVD au 04 75 25 43 82 ou par internet www.valdedrome.com

Merci de votre compréhension.





L'Amicale laïque a dû se contenter d'une météo bien médiocre pour son vide grenier annuel, rebaptisé « Chabric-à-brac ».

Malgré quelques gouttes, les 70 exposants étaient presque tous au rendez-vous, certains de très bonne heure, sans doute attirés par le café chaud et l'accueil chaleureux des organisateurs.

Cette année, quelques producteurs et artisans locaux avaient pris place parmi les stands, pour élargir l'offre aux visiteurs; une initiative qui mériterait certainement d'être développée à l'avenir.

Dans la cour de l'école, la buvette proposait des boissons, mais aussi des frites et de succulents diots dont le fumé s'exhalait jusqu'aux Charmes, entraînant rapidement la fin du stock!

Pour la dynamique équipe de Pascal Bourdelin, ce fut néanmoins une journée réussie, pleine de convivialité, qui permettra de financer les activités extra-scolaires de l'année.

Rendez-vous en 2017... mais d'ici là d'autres animations se préparent, notamment le repas du feu de St Jean le 25 juin et la fête de l'école le 1er juillet.

La Royal Bernard Drome Classic

Ce dimanche 28 février, et pour la 2e année consécutive, la course cycliste (rebaptisée) « Royal Bernard Drome Classic » a traversé notre village.

Les grands du cyclisme professionnel étaient présents à ce rendez-vous de début de saison, organisé par l'association « Les Boucles Drome-Ardèche ». Livron, ville organisatrice, donnait le départ à 144 coureurs (19 équipes) pour une épreuve de 200 km.

A Chabrilan, dans la montée des remparts, la foule des supporters encourageait tout d'abord une échappée de 4 hommes, dont Guillaume BONNAFOND, le régional de l'équipe AG2R.

Après beaucoup d'efforts dans la course en tête, il ne pourra prétendre à la victoire, et sur le podium à Livron c'est le tchèque Petr VAKOC (23 ans) qui s'adjuge la 1ere place en 5h08'57, réalisant un magnifique doublé sur les 2 jours de course.

Le 1er français arthur VICHOT se classe 3° derrière le belge Jan BAKELANTS.

Une bien belle épreuve sportive, qui reviendra



en 2017, à la même époque et pour notre plus grand plaisir.

Merci aux 12 chabrilanais, dont plusieurs conseillers municipaux, d'avoir accepté d'être « signaleurs » pour assurer la sécurité aux endroits dangereux.



Le dimanche 15 mai, Senteurs et Pivoines s'associait à la Journée des Peintres dans la Rue organisée par les Amis de Chabrillan que nous remercions, pour fêter le 20e anniversaire des villages botaniques de la Drôme.

Dans le cadre merveilleux de ses vieilles pierres et de ses massifs botaniques, Chabrillan a accueilli une foule de visiteurs qui ont pris beaucoup de plaisir à se promener jusqu'au Parc des Cèdres.

Là, les recevaient les bénévoles de Senteurs et Pivoines, dans une ambiance festive que bravait le vent glacial ! Ils pouvaient alors, à leur gré, découvrir les autres villages botaniques mis à l'honneur, ou participer à des jeux pour mesurer leurs capacités à reconnaître odeurs, senteurs et plantes aromatiques.

Pour prolonger l'esprit créatif de cette journée, à côté de la peinture collective proposée par les Amis, une quantité de matériaux naturels (galets, écorces, bois lavés, copeaux, lichens, noix, fleurs, etc.) les invitait au « Land-art ». Grands et petits se lançaient alors, souvent en famille, et, de leur imagination naissaient, très vite et comme par magie, des dessins colorés, des prénoms, des figures géométriques, des montages esthétiques.

C'était magnifique : bravo à ces artistes de « l'art éphémère » !

Dans la plupart des autres villages botaniques le travail est fait par des employés communaux, Chabrillan a la chance, dans un souci d'économie, de

compter une association "Senteurs et Pivoines" constituée de 11 bénévoles qui, tous les mercredis, binent, sarclent, plantent, taillent, désherbent, coupent, arrosent...

Car si Senteurs et Pivoines a pour charge principale de créer et d'entretenir les massifs du circuit botanique, l'association se charge aussi des espaces publics comme l'allée des Charmes, les rosiers de la place Barnier, l'ancienne « jachère » etc..., ce qui fait beaucoup de travail pour les personnes âgées que nous sommes, pas toujours au mieux de leur forme !

C'est pourquoi, si de nouveaux « bras » pouvaient nous prêter main forte, ils seraient les bienvenus.

Merci aussi de respecter le travail des bénévoles et de choisir d'autres terrains de jeux que les massifs botaniques. Il est désolant enfin, sur un plan humain et financier, de constater que des végétaux sont dégradés (volontairement ou non) ou volés.

Ajoutons que Chabrillan doit à Senteurs et Pivoines, l'obtention de la 1re fleur, qui récompense, au niveau régional, le fleurissement de la commune.

« Village botanique », « village fleuri », « village perché », tout cela fait le charme de Chabrillan, village où il fait bon vivre et que les visiteurs apprécient.

Aidez-nous à l'embellir, soutenez l'association, notamment en adhérant (voir bulletin d'adhésion en annexe) ou en participant.

Contact : M.-T. PONCE 04 75 62 61 97

Les peintres dans la rue avec les Amis de Chabrilan

Danielle Boulay

Dimanche 15 mai 2016...

D'année en année, le nombre de participants à notre traditionnelle journée, depuis maintenant 16 ans, augmente. Le "bouche à oreille" fonctionne chez les artistes ! Ils étaient donc 70 inscrits.

Nous avons eu encore le plaisir renouvelé de voir nos ruelles et nos massifs se parer de palettes variées aux couleurs éclatantes. Des exposants aux multiples talents que nous retrouvons avec plaisir et de nouveaux que nous découvrons !

Ils étaient 19 à peindre sur place malgré les fougues du vent. Notre bon mistral était là mais le soleil aussi et la fête a battu son plein, Le public, nombreux, a pu flâner, échanger avec les artistes le long du circuit balisé des Charmes, aux ruelles et jardins jusqu'à celui de Nathalie Lorre où exposaient les élèves de Terre de Brume.

De plus, 2016 fêtait les 20 ans des villages botaniques et l'association « Senteurs et Pivoines » s'est associée pour le plus grand plaisir de tous, à notre journée en proposant au parc des Cèdres plusieurs ateliers botaniques mais aussi très artistiques. Ce fut un beau mariage et une belle collaboration !

Cette année, nous avons eu le plaisir de recevoir comme invité d'honneur Jean PASTORE au café-bibliothèque et ce pendant 3 semaines. Ce peintre, à l'accent du sud, de renommée nationale et internationale, né à Marseille, a vécu plusieurs années dans la Drôme et nous a fait l'honneur de venir dans notre village. Ses peintures, au couteau, à larges touches vives et franches, parlent de la Provence, de ses paysages odorants, de ses chevaux galopant mais aussi de musiciens en pleine créativité.

A la mairie, les lauréats 2015 exposaient leurs œuvres et les peintres chabrilanais au nombre de 10 ont paré l'église St Julien magnifiquement restaurée.



Une œuvre collective a été proposée aux Cèdres où chacun, parmi les plus osés, a mis sa marque personnelle et colorée.

Et la journée s'est terminée par la remise des prix, le tirage de notre loto et le verre de l'amitié offert par la municipalité,

Profitons-en pour remercier tous nos soutiens et sponsors, notre président du jury, Jean-Michel PERETTI, peintre de Beaumont-les-Valence, et nos 30 bénévoles toujours d'attaque et pleins d'entrain !

A l'année prochaine !

Et je ne dis pas « bon vent » car... s'il pouvait nous oublier !



La doyenne a fêté ses 99 ans



Toute la famille de Mme Henriette GILOUIN s'est retrouvée le samedi 14 mai, jour de son anniversaire, à l'EHPAD Armorin de Crest.

Malgré les problèmes liés aux années, notre doyenne conserve une bonne vivacité d'esprit, et a pu profiter pleinement de ses 3 enfants, 7 petits enfants et 14 arrière petits enfants.

M. Le Maire, qui ne manque pas ce rendez-vous, était accompagné de Mme Josette Fiallon, représentant le CCAS, pour lui remettre un superbe bouquet et la féliciter pour ce bel âge.

Après le gâteau et les photos, tous les présents lui ont souhaité de pouvoir continuer encore longtemps cette retraite paisible. Rendez-vous a été pris pour 2017, et là, ce sera pour les 100 ans, un événement exceptionnel, pour elle, sa famille et la commune de Chabrillan.

La voirie

Jean-Claude Barret



Le programme 2015 a concerné la remise en état de chaussées, par un revêtement bi-couche (entreprise SORODI), sur plusieurs lieux: au hameau des Gilles, au quartier des Faures (700 m), le long du mur du cimetière, au chemin des Roches, la rue des Félibres (au village). A ceci s'ajoute la remise en état et l'entretien de divers chemins gravillonnés (environ 2 km) et les travaux courants de fauchage et de curage des fossés.



ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans mon article sur Edmonde Permingeat (cf bulletin n° 15). En réalité, certains ouvrages de Mme Permingeat sont bien intégrés dans les rayons de la bibliothèque. *Patrick Hervé*

Comité de rédaction : Danielle Bouchet, Pierre Gilouin, Françoise Gorce, Patrick Hervé, Nadège Naud.
Assistant technique : Pierre Diviani